

L'EAU POTABLE

des traitements souvent nécessaires

Directive cadre sur l'eau (DCE)

La directive cadre sur l'eau (DCE) européenne fixe des objectifs visant à diminuer les concentrations des micropolluants dans l'eau. Il s'agit tout autant d'une question de santé publique que de diminuer les coûts des traitements, rendus nécessaires par la contamination généralisée des eaux par les pesticides.

70 % des analyses montrent des dépassements des seuils réglementaires pour l'eau potable. Ainsi la majorité des cours d'eau de la région ne peut fournir d'eau potable sans traitement

Les résultats présentés sont issus d'un réseau de 280 stations réparties sur le territoire régional, ayant fait l'objet d'au moins un prélèvement sur la période. Trois réseaux de mesure ont été agrégés, à savoir ceux de :

- l'Agence Régionale de Santé (contrôles vis à vis de l'eau potable)
- l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (connaissance générale)
- la Cellule régionale d'étude de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires (CREPEPP).

Retrouvez le rapport complet sur le site internet de la DREAL Pays de la Loire :
<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/>
Rubrique Qualité des Eaux

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Conception : DREAL Pays de la Loire - septembre 2017

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Service ressources naturelles et paysages
5, rue Françoise Giroud
CS 16326
44263 Nantes cedex 2
tél : 02.72.74.75.70
fax : 02.72.74.75.79

Directrice de publication :
Annick BONNEVILLE



Contamination des eaux superficielles par les pesticides en Pays de la Loire

Regards sur la période 2002-2014



Données utilisées

100 à 160 stations prélevées par an
1 à 19 prélèvements par station
13 années disponibles

Analyses des données

des disparités fortes en fonction des territoires et entre les années
plus de 50 molécules retrouvées régulièrement

Présentation des résultats sous la forme d'une brochure disponible sur l'internet de la DREAL

Résultats



PRÉFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

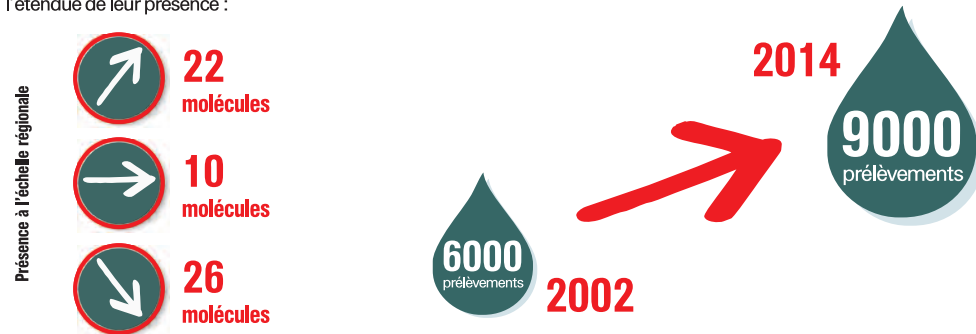


LES MILIEUX AQUATIQUES : une situation dégradée

Un équilibre dynamique, sans tendance de fond à grande échelle, mais avec des disparités notables en fonction des molécules

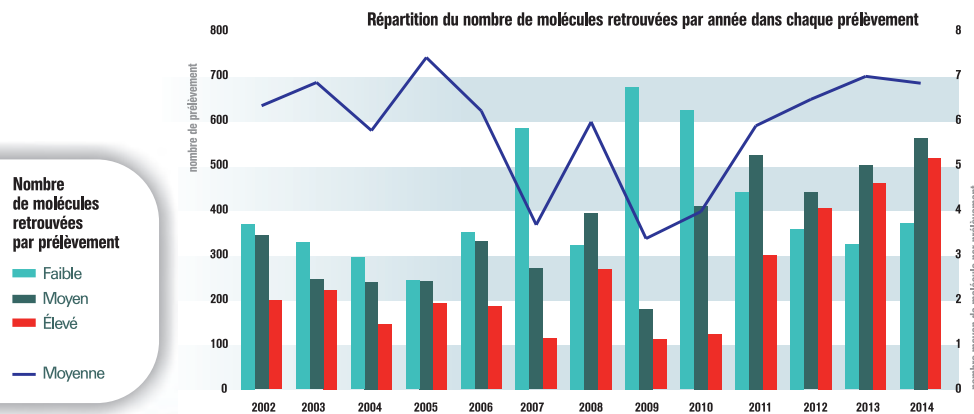
La situation globale à l'échelle de la région Pays de la Loire ne présente pas de grandes tendances sur la période 2002/2014 pour les indicateurs généraux suivants : concentration moyenne par prélèvement, nombre de molécules détectées chaque année. Il y a persistance de la présence de la plupart des molécules d'une année sur l'autre.

En revanche, des évolutions fortes sont constatées lorsque l'examen porte sur la situation molécule par molécule sur l'étendue de leur présence :

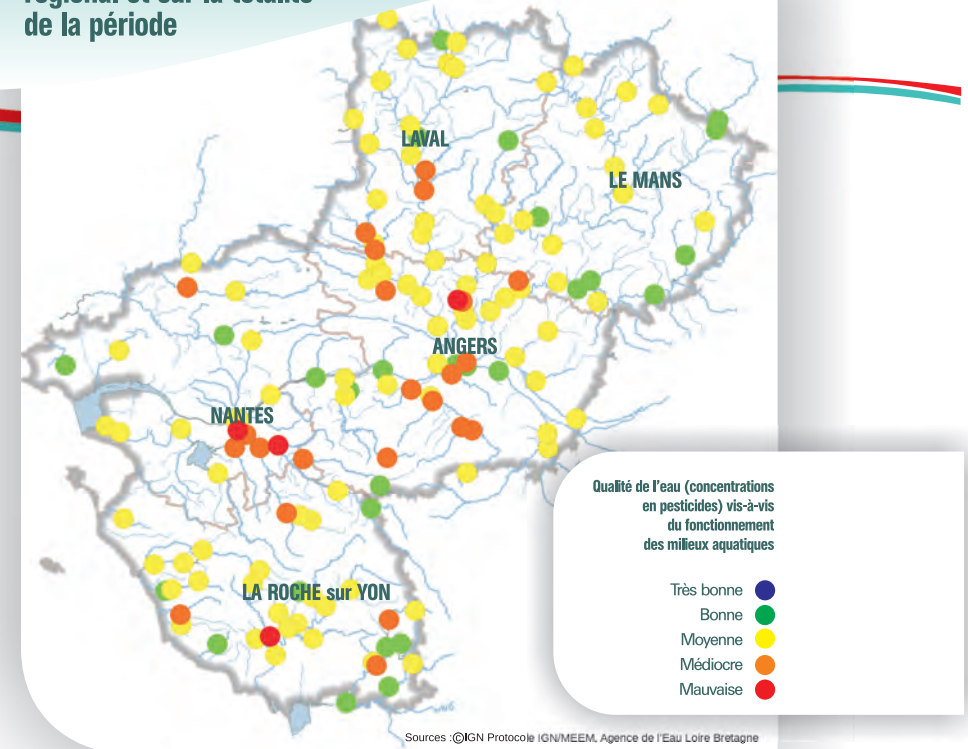


Plus de molécules recherchées, et plus de prélèvements chaque année, mais toujours entre 6 et 7 molécules retrouvées en moyenne dans chaque prélèvement

Le graphique ci-dessous représente le nombre moyen de molécules quantifiées par prélèvement chaque année (trait bleu, échelle de droite) ainsi que le nombre de prélèvements répartis selon le nombre de molécules retrouvées.



Une présence généralisée de produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire régional et sur la totalité de la période



La méthode SQEau traduit l'aptitude de l'eau à la vie biologique et aux usages eau potable, loisirs et sports aquatiques. Un descriptif plus détaillé de la méthode est proposé sur le site internet de la DREAL.

Conclusions

- Les eaux superficielles sont globalement contaminées par les pesticides en Pays de la Loire. Il ne se dégage pas de tendance de fond à l'aggravation ou l'amélioration de la situation générale à l'échelle régionale. Cependant de nombreuses molécules sont apparues et/ou sont retrouvées plus fréquemment.
- Les interdictions d'usages ont un impact réel sur la diminution des concentrations des molécules concernées ou sur leur fréquence de détection.
- Toutefois, ces molécules sont souvent encore présentes, du fait des durées de persistance dans le milieu naturel. Celles-ci se comptent en années, voire en décennies.